

**L'IMPARTIAL**

Le seul Journal Français de l'Île du Prince Édouard

Publié le Jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENT: un an.....\$1.00

Toutes communications, remises, etc. doivent être adressées L'IMPARTIAL, Tignish, I. P. E. L'IMPARTIAL.

TIGNISH, 7 mai 1896.

Sir Donald Smith a été nommé Haut Commissaire canadien à Londres où il succède à Sir Charles Tupper qui devint premier ministre du Canada en remplacement de Sir Mackenzie Bowell qui a démissionné.

Le Quotidien de Lévis: "Nous ne prétendons pas, dit-il, avoir la compétence nécessaire pour inspirer la hiérarchie sur ses devoirs mais, dans notre opinion, l'épiscopat et le clergé ne sauraient rester indifférents devant une lutte politique livrée dans ces conditions.

Si M. Laurier est chef de son parti avant d'être catholique, il est rationnel de supposer que le clergé conclura, de son côté qu'il se doit à la défense spéciale des intérêts catholiques. Or, dans ce cas, le devoir de l'épiscopat et des prêtres est tout tracé.

Le parti conservateur a donc raison de s'attendre à l'alliance de la hiérarchie catholique dans les élections prochaines.

Il serait véritablement illogique et décourageant, surtout pour les protestants qui ont pris la cause catholique sous leur protection, de voir M. Laurier entouré de l'influence ultra-protestante et sir Charles Tupper laissé seul à son corps défendant par un clergé indifférent.

Non, il doit y avoir naturellement de l'esprit de justice parmi les représentants de la Justice divine et souveraine.

Les évêques et les pasteurs de l'église catholiques devront intervenir en faveur de ceux qui se sont faits, devant le parlement et les tribunaux, les avocats de la cause catholique.

Voilà nos alliés naturels dans la présente lutte. Car s'il en était autrement se serait donner aux représentants futurs une bien petite idée du sentiment de la reconnaissance chez les catholiques.

**M. Perry & Cie**

Avant la départ de M. Perry pour la dernière session fédérale, ses commettants catholiques étaient convaincus qu'il satisfaisait leur désir exprimé un an auparavant, lorsqu'ils avaient signé à la demande de leur évêque la requête des catholiques du Dominion, priant le Gouverneur-Général en conseil d'intervenir dans la question des écoles du Manitoba. Tous, conservateurs aussi bien que libéraux, croyaient et avec raison que leur député contribuerait pour sa part à faire obtenir justice pour nos coreligionnaires du Manitoba et cela, surtout après l'avoir entendu déclarer à plusieurs reprises qu'il voterait pour la minorité opprimée. Hélas! cette protestation de M. Perry était comme bien d'autres. Elle devait bientôt se réduire en fumée. A peine a-t-il perdu de vue le territoire qu'habitent ses électeurs catholiques que ses opinions subissent une transformation complète au contact de son collègue M. John Yeo. Déjà on l'entend se prononcer contre les écoles du Manitoba, préconiser les avantages des écoles séculières et jeter du discrédit sur les écoles religieuses. Monsieur Perry est-

il assez ignorant de ses devoirs de catholique pour ne pas comprendre qu'il forfait à son caractère de chrétien catholique en professant de tels principes? Est-il prêt à exprimer ces idées hérétiques soit à la Salle Ste Marie ou dans n'importe quel local où il se trouvera en face d'un auditoire catholique? Malgré ses bassesses politiques, nous ne croyons pas que M. Perry en soit rendu à ce point. Toutefois nous savons, que par le passé lorsqu'il s'est trouvé dans une atmosphère dégagée de toute influence catholique, il ne s'est pas fait scrupule de se représenter comme une victime de la domination épiscopale. Cette même classe d'individus, à qui il chatouillait les oreilles par son langage immodéré et irrespectueux va maintenant l'acclamer comme sauveur de la patrie et libérateur de l'asservissement clérical. Pourquoi cette volte-face de M. Perry? Ah! répondent les admirateurs de Monsieur Perry, c'est que le Bill n'est pas bon. M. Perry, plus que n'importe qui, n'avait alors aucune idée de la nature du Bill qui devait être proposé à la chambre. Il n'est pas probable que le Cabinet fédéral ait communiqué d'avance ses secrets à M. Perry. Par conséquent il est clair comme le jour que le député catholique du comté de Prince était déterminé de voter contre n'importe quel projet de loi en faveur de la minorité manitobaine et de ne faire qu'un avec son compère Yeo. Rendu à Ottawa, après avoir reçu sa consigne de M. Laurier, il se met à écrire à ses amis politiques leur disant que le Bill n'est pas bon. Pourtant l'archevêque Langevin le 13 d'Avril suppliait le Parlement d'adopter le Bill disant qu'il était satisfait de ce projet de loi. Mais ce qui est satisfaisant pour l'archevêque de Manitoba n'est pas selon le goût de M. Perry. Il est à regretter que la population catholique de Manitoba ne soit pas sous la houlette pastorale de M. Perry. Pourquoi M. Perry n'est-il pas content du Bill Remédiateur? Parce que son chef n'en est pas content et comme il est l'esclave de son maître, il s'en suit qu'il n'est qu'une machine à laquelle son maître imprime le mouvement et la direction qu'il juge à propos de lui donner.

Le Bill Remédiateur, dit M. Laurier, n'accorde pas assez aux catholiques du Manitoba et M. Perry avec les autres libéraux de son calibre de chanter sur le même ton. Le Bill Remédiateur, s'écrie Dalton McCarthy, donne trop de privilège aux catholiques et tous les autres conservateurs récalcitrants de répéter à l'unisson le même refrain. Libéraux servils et conservateurs fanatiques font donc cause commune pour faire avorter le projet de loi soumis au parlement, les premiers bercés par l'espoir d'arriver par ce moyen au timon des affaires, les autres pour donner libre carrière à leur haine et à leurs préjugés anti-catholiques. Les commettants catholiques de M. Perry savent maintenant qu'il donne une accolade aux orangistes aux Chiniquy et aux P. P. A. du Canada et selon le proverbe "Dis-moi qui ta haute et je te dirai qui tu es" ils sont en mesure de l'apprécier à sa juste valeur. Aurait-ils assez peu de grandeur d'âme pour ne pas ressentir l'insulte qu'il leur a lancée à la figure en déclarant par ses votes contre le projet de loi que ses électeurs catholiques étaient un tas d'imbéciles? Le sentiment de justice est-il tellement émoussé chez les électeurs du comté de Prince qu'ils ne soient pas prêts à protester de la manière la plus énergique et la plus efficace contre la conduite de leur député durant la dernière session?

Electeurs français et catholiques, il y a assez longtemps que vous vous laissez aveugler par ces habileurs politiques de l'école Perry. Cessez de vous laisser circonvenir par ces bavards qui ne savent que répéter les exagérations et les mensonges qui leur sont débités par leurs maîtres. Rendez-vous compte des choses vous-mêmes et exercez votre droit de suffrage en hommes éclairés et guidés par le sentiment du bien public.

**PROUVEZ LE CONTRAIRE SI VOUS POUVEZ**

Un des amis de M. Perry, qui était à l'assemblée libérale qui a eu lieu vendredi à la salle Ste Marie, nous informe que l'IMPARTIAL a fait en grande partie les frais de la soirée. M. Perry a voté à l'exécution l'IMPARTIAL qui a en l'audace de faire connaître à ses lecteurs l'acte de lâcheté dont s'est rendu coupable notre député acadien sur le Remédial Bill. Dans un accès de colère, M. Perry s'est écrié: nous citons ces paroles textuellement en anglais; car il parlait en anglais, "I do not say the Impartial stated a falsehood, but I say it is guilty of an audacious, wilful lie".

Attendez un peu M. Perry, n'allez pas vous imaginer que vous pouvez vous arracher ainsi du bourbier où vous vous êtes jeté.

L'IMPARTIAL a donné un compte rendu exact de la conduite de M. Perry sur le Remédial Bill. L'IMPARTIAL est prêt à prouver tout ce qu'il a avancé. Si M. Perry en désire davantage, nous sommes prêts à le rencontrer en public soit à la salle Ste. Marie ou ailleurs et lui prouver mot à mot tout ce que nous avons dit. Nous attendons.

**ORANGISTE ET LIBERAL**

**UN LIEUTENANT DE M. PERRY DEMENTI**

A l'assemblée libérale qui a eu lieu vendredi passé, à la salle Ste. Marie, Tignish, un des orateurs a cru faire un bon coup de filet en disant aux français présents que "La Vérité" est le seul journal catholique français dans la province de Québec; et que ce journal condamne le bill remédiateur et favorise M. Laurier sur la question scolaire.

Le lieutenant de M. Perry a fait valoir son ignorance sous tous les rapports.

La vérité est un journal catholique mais non le seul qu'il y ait dans la province de Québec.

"La Vérité" n'est pas favorable au libéral M. Laurier. Voici ce que dit ce journal en date au 25 avril:

Quelle est la personne assez naïve pour s'imaginer qu'un gouvernement libéral va rendre justice, à des catholiques?

N'oublions pas que M. Laurier, dans son fameux discours sur la deuxième lecture du bill remédiateur, a déclaré qu'il est libéral et non point catholique, quand il s'agit des affaires politiques. Voici ses paroles mêmes extraites du Hansard: "Lorsque se présentera l'occasion de prendre une attitude sur une question quelconque, cette attitude je la prendrai non pas au point de vue du protestantisme, mais à un point de vue catholique romain, non pas au point de vue qui peut s'adresser aux consciences de tous les hommes sans égard à leur croyance, à un point de vue que peuvent accepter tous les hommes qui aiment la justice,

la liberté et la tolérance." Un catholique qui déclare qu'il n'entend pas se montrer catholique dans les affaires politiques ne vaut certainement pas mieux qu'un orangiste."

**J. H. Myrick & Co**

Importers and Dealers in **DRY GOODS HARDWARE BOOTS & SHOES, FINE GROCERIES And Fishing Supplies.** at **TIGNISH and ALBERTON**

Place before their customers a new, full and complete stock of general merchandise. Due care has been taken to buy in the most favorable markets, with a view to placing within reach of their customers the very best at the lowest possible cost.

**DRESS GOODS**

Dress goods in Cashmeres Crepon, Twills, Silks, &c. Art muslins a delight to behold. Prints: English, American and Canadian—and an extensive variety of other cotton goods. Trimmings to suit all the latest fads and notions of the fashions.

**MILLINERY &c.**

Special attention is called to their stock of millinery, Gloves and Hosiery.

**MEN'S FURNISHING**

Ready made clothing, Underwear, Shirts in Great assortment. Hats & Caps in abundance. Braces and neckwear; in fact everything required from a shoe string to a flash silk handkerchief.

The Dude who cannot be pleased in this department will be conducted to their Tailor Shop and introduced to Mr. Green who recently returned from New York a first class graduate of the Mitchell cutting Emporium and if his wants cannot there be satisfied he is esthetic indeed—

**FARMERS**

Barbed and plain wire for fencing. Seeds: Field and Garden—Farm tools of all kinds; in shovels, forks, hoes, rakes &c &c. and Paris Green have been provided for the farmers' requirements.

**FISHERMEN**

As usual, care has been taken to meet the calls of the fishermen in providing all necessary for the prosecution of their industry.

**GROCERIES**

Groceries in large variety and of very best quality at prices to meet all competition.

**FLOUR**

Flour will be landed weekly from Ontario mills, thus giving their customers a freshly ground article—

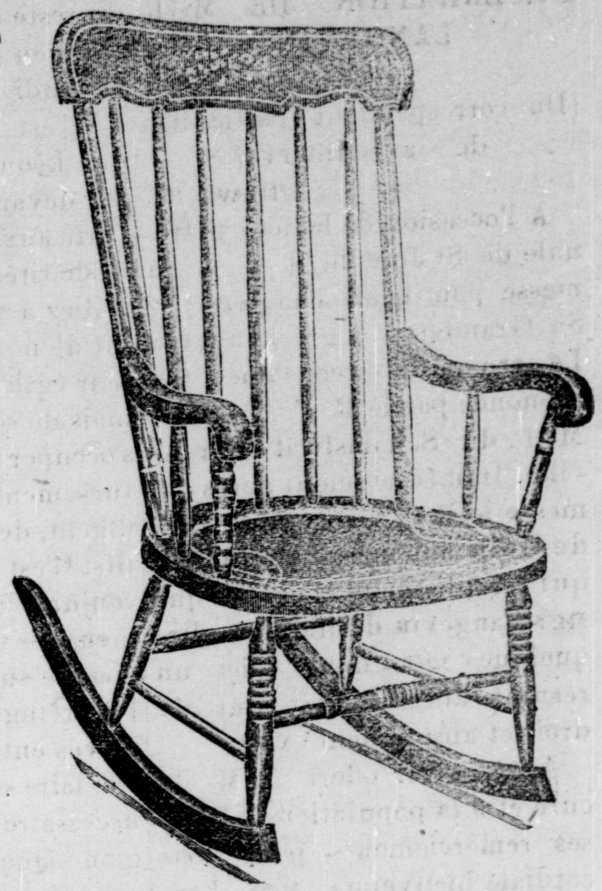
**FOR SALE**

1 Barber's Chair, Upholstered in crimson plush, Patent reclining and revolving. The latest and best design. Also Mirror 18x30, Mug rack 28x48 and cornice.

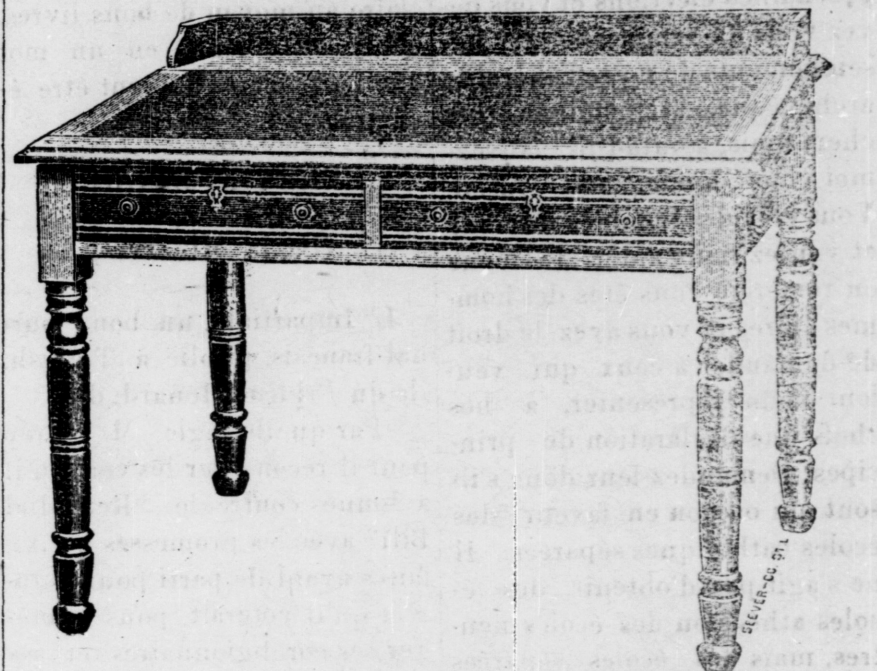
This is a great bargain apply to F. J. Bute L'Impartial office Tignish P.E.I.

**CHEAPEST AND BEST CHAIRS**

—IN— **P. E. I.** —x— Make— them ourselves —x— WRITE FOR CUTS AND PRICES.



**SCHOOL FURNITURE GOOD, STRONG & CHEAP**



**MARK WRIGHT & CO., Charlottetown.** WRITE FOR PRICES. Jan. 16 '96

**SI VOUS VOUS PROPOSEZ**

Le matin d'aller en ville pour y acheter des marchandises, il est assez probable que vous rassembleriez la famille la veille, et que vous passerez en revue les différents magasins et leurs prix, tout en prenant compte des marchandises que vous prenez acheter.

**NOUS AVONS MONTRE AU PUBLIC**

que nous vendons à meilleur marché que qui que ce soit, vu que nous vendons aux prix cootants afin de nous retirer du commerce en Détails.

**AINSI SI VOUS VOULEZ**

acheter au magasin où vous pourrez retirer le plus grand profit pour votre argent, ne manquez pas d'aller voir

**D. ROGERS ET FILS**

Summerside, 13 Fev. 1896

**BIG CLEARANCE SALE AT ALBERTON**

As I intend winding up my business in Alberton next fall and travel for a wholesale house, I will sell out my

**LARGE STOCK OF MERCHANDISES**

et cost and charges for cash or approved credit. Until next november I will also have an

**AUCTION SALE**

every saturday afternoon, commencing at 2 O'clock P. M. Any one wishing to buy out my stock or part of it can rent my store. I have a Branch store at Campbelton which will be kept running as long as it will pay, by Mr Morris O'Hallaron of hat place—

The Auction sale will be for cash only. So bring it along and get Bargains

THOMAS WILKINSON ----- ALBERTON

**JOSEPH GALLANT**

—NEGOCINT EN— MARCHANDISES SECHES, GROCERIES, BOIS, CHARBON, PRODUITS DE TOUTES SORTES.

**RUSTICOVILLE I P E**

Jan. 16. '96